

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 16 JUIN 2022

Collège « compétences obligatoires »

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 16 juin, le comité syndical du Syndicat Départemental de l'eau de la Manche, collège « compétences obligatoires », s'est réuni à SAINT LO à la salle des sessions du Département 98 route de Candol sous la présidence de Monsieur Jacky BOUVET.

Collège « compétences obligatoires » au sens de l'article 6.2 des statuts du SDeau50						
Catégorie	Titulaires	P	E	Suppléants	P	E
Producteurs moins de 1 000 000 m ³	MAUDUIT Françoise	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DESMOTTES Gilles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	PAREY Guy	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEROUX Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint Lô Agglo	LANGLOIS Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEROUXEL Jean-Luc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EUDES Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FOLLAIN Eric	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JANNIERE Louis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	QUINETTE Dominique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	CULLERON Samuel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAURENCE Jean-Yves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPEP Isthme du Cotentin	LAUNEY Jean-Luc	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BALLEY Olivier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	GRAWITZ Xavier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BRIERE Sébastien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	EURAS Simone	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MINERBE Alain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LEVILLAIN Lionel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEFEBVRE Jean-Louis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMPGA	RAILLIET Vincent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DULIN Denis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARGOLLE Anne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HERBERT Georges	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	THEAULT Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GUERVALAIS David	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	LAINE Hervé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PICOT Michel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - MSMN	BOUVET Jacky	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	HAMARD Jean-Vital	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BICHON Vincent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LABICHE Isabelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	JUQUIN David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LAINE Hervé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	AUBRAYS Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAUCON Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	NICOLAS David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RABASTE Yann	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CMB	GUILLE Hervé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOUILLON Emmanuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BIDOT Jacky	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	DOYERE Joël	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	BOURDIN Jean-Dominique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BELLEE Jean-Pierre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - DTI	HEUZE Chantal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MOISSERON Franck	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - SLA	LEROUXEL Jean-Luc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	VIRLOUVET Jérôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "BC"	LANGLOIS Alain	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RENOUARD Guillaume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "COCM"	LEMOIGNE Henri	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	LEFORESTIER Noëlle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	MARESCQ Roland	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BEUVE Joël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "GTM"	PAYEN Jean-Paul	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LEASUREUIL Daniel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SDeau50-6.3 - CE "CC VI"	GRENTE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BOSSARD Serge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nombre de membres :

Nombre de présents :

Nombre de pouvoirs :

Nombre de votants :

Ont donné pouvoir

- Mr LAINE à Mme MARGOLLE
- Mr LEMOIGNE à Mr BOUVET

¹ – suppléant sans droit de vote du fait de la présence du titulaire

Secrétaire de séance : Michel GRENTE

Assistaient également : Du Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche : Bernard AUDRIC, Isabelle GIRARD, Ysaline LETOUZEY, Mickaël HAMEL, Bruno CARBONNEL, Olivier CADIC et Olivier FRILEUX.

Monsieur le Président accueille les membres du comité syndical et procède à l'appel.

Monsieur le Président rappelle en préambule que le 22 septembre 2022 à 10 heures seront organisés les 10 ans du SDeau50. Il rappelle les enjeux à venir pour la structure.

1 – Désignation du secrétaire séance

Sur proposition du Président, Michel GRENTE est désigné, à l'unanimité des élus du comité syndical, secrétaire de séance.

2 – Approbation du compte rendu du comité syndical du 17 mars 2022

Le compte rendu de la réunion du comité syndical du 17 mars 2022 est adopté à l'unanimité des membres.

RESSOURCE

3 – Horizon Manche 2050 - Amélioration de la connaissance des bassins aquifères du Centre Manche

Monsieur le Président rappelle que depuis 2018, le SDeau50 travaille sur l'élaboration d'un Plan de Gestion de la Ressource afin d'adapter les services d'eau aux impacts du changement climatique. La feuille de route établie à ce jour définit 24 actions dont l'action 9 qui précise le besoin important d'améliorer la connaissance hydrogéologique des bassins du Centre Manche.

En effet, sur les 40 millions de m³/an d'eau prélevés par les collectivités pour assurer la production d'eau potable, 10 millions proviennent des aquifères des bassins cénozoïques du Centre Manche (Sainteny-Marchésieux, Lessay, Saint Sauveur et Merderet).

Les connaissances structurales, sédimentaires et stratigraphiques sont très variables d'un bassin à un autre et ne permettent pas d'avoir une vision précise de la géométrie et du remplissage sédimentaire de ces bassins. Ces éléments sont capitaux pour pouvoir définir les volumes exploitables pour l'alimentation en eau potable en minimisant l'influence sur le milieu naturel.

Afin de lever ces incertitudes, une réflexion menée avec l'Université de Caen et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a abouti à la proposition de réalisation d'une thèse entre le 1er octobre 2022 et le 31 octobre 2025.

Cette thèse dont le titre est « Les bassins sédimentaires cénozoïques du Cotentin : origine, évolutions sédimentaire et structurale, implications sur la géométrie des aquifères cénozoïques » aura pour objectif de « réaliser une synthèse des forages et de plus rares affleurements afin de reconstituer les géométries sédimentaires dans les bassins cénozoïques et leur évolution structurale, dans un cadre stratigraphique bien défini. Il s'agit à la fois de détailler les relations géométriques entre les formations cénozoïques et leurs relations avec le substratum et les bordures armoricaines de ces bassins ».

Elle s'attachera particulièrement aux aspects suivants :

- Cadre structural et origine des bassins cénozoïques,
- Géométrie des remplissages sédimentaires de ces bassins,
- Les déformations cénozoïques,
- Les implications hydrogéologiques

A la fin de celle-ci, il sera nécessaire de réaliser une modélisation de ces bassins afin de définir les volumes exploitables.

La convention jointe à cette délibération fixe les modalités de partenariat entre l'Université de Caen et le SDeau50.

Le montant global de cette thèse s'élève à 160 800 € HT. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie pouvant nous accompagner à hauteur de 80%.

Monsieur J-L LAUNAY demande s'il serait possible d'inclure dans cette étude le bassin d'Auvers notamment afin d'étudier l'impact de l'arrêt des pompages en 2030. Mickaël Hamel que le bassin d'Auvers-Carentan, n'est pas concerné par cette étude et que ce territoire sera probablement plus impacté par la remontée du biseau salée. Phénomène actuellement étudié par la DREAL et l'université de Rennes. Il convient de séparer les deux sujets et d'attendre les résultats de l'étude DREAL avant d'en engager de nouvelles. Par ailleurs, l'arrêt de la tourbière de Baupte aura un impact sur le niveau de la nappe de Sainteny-Marchésieux. Afin de suivre et apporter la vision eau potable le SDeau50 va solliciter Monsieur le Préfet pour intégrer le SDeau50 au COPIL.

Après en avoir délibéré (Délibération n°O2022-06-16-01), à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- **De s'engager dans ce travail,**
- **De solliciter l'appui de l'AESN (subvention),**
- **D'inscrire ces dépenses au budget,**
- **De donner l'autorisation au Président de signer tous documents relatifs à ce dossier**

SECURISATION

4 – Marché de travaux - avenant 3 Interconnexion Sienne aval

Monsieur le Président rappelle que le SDeau50 a engagé la réalisation de l'axe de sécurisation Sienne Aval et que les travaux concernant la réalisation des canalisations de liaison entre les réservoirs de Hyenville, Cérences et Granville et la construction des stations de pompage de Cérences et Hyenville sont bien avancés.

Il indique que la dernière partie du projet concernant la réalisation d'une station de pompage et d'un réservoir de stockage sur le site de Saint Nicolas à Granville peut désormais être finalisée, une convention fixant les conditions de réalisation étant prévue avec le SMPGA.

Monsieur le Président propose de procéder par avenant à un marché actuel pour intégrer les travaux de pompage nécessaires sur le site de Granville.

Par délibération 02021-03-11-05 le comité syndical a validé l'avenant N° 02 pour un montant de 348 535,95 € HT.

Une erreur matérielle a été faite dans la répartition financière entre les prestataires STURNO/JOUSSESAS/ VAUBAN GC.

Les conditions financières de l'avenant 2 sont inchangées et sont résumées comme suit :

- Entreprises : Sturno (mandataire) – Sitpo
- Montant du marché initial : 2 298 815 €
- Montant des travaux envisagés par l'avenant 2: 348 535,95 € HT
- Le nouveau montant du marché devient 3 347 510,95 € HT soit 4 017 013,14 € TTC (soit + 11,62% par rapport au montant du marché initial)
- Autre disposition prévue dans l'avenant : prolongation de 4 mois du délai du marché

La commission d'appel d'offres, réunie le 16 juin 2022, a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Après en avoir délibéré (Délibération n°O2022-06-16-02), à l'unanimité, le comité syndical décide :

- **D'adopter le projet d'avenant N°3 au marché Sturno - Sitpo,**

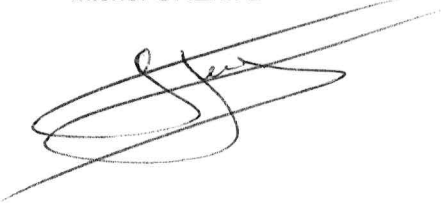
- D'inscrire les crédits correspondants au budget annexe « compétences obligatoires » du SDeau50,
- De solliciter une aide financière de l'agence de l'eau sur les travaux concernés par l'avenant,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cette décision et notamment signer l'avenant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h55 min.

Fait à Saint Lo, le 16 juin 2022

Le secrétaire de séance

Michel GRENTE



Le Président du Syndicat Départemental
de l'eau de la Manche

Jacky BOUVET

